

CLERMONT

BEAUVAIS COMPIEGNE



PERSAN CHANTILLY

**LUTECE**

**ET LA**



**PICARDIE**

**ONT LE REGRET DE VOUS ANNONCER LA  
DISPARITION DES  
arrêts à Chantilly et Orry du train Paris-Creil de 20 h 40  
CONDAMNES PAR LA **SNCF****

**A compter du 11/12/2012, le train n°847645 à destination de Creil, départ 20 h 40, partira à 20 h 28 : il ne desservira plus les gares d'Orry-la-Ville – Coye et Chantilly-Gouvieux. Les passagers à destination de ces gares sont invités à emprunter le TER à destination d'Amiens, départ 21 h 28.**

En décembre 2011, la SNCF met en place le cadencement du TER Picardie : on nous promet des horaires simplifiés et une meilleure offre. Mais la nouvelle grille est bien loin de correspondre à ces promesses et certains usagers verront leurs conditions de transport dégradées.

Dès le mois de décembre, votre TER de 20 H 40 sera remplacé par un Intercité partant à 20 h 28 : il sera direct Creil et il **ne desservira donc plus** les gares d'Orry-la-Ville et de Chantilly.

**Conséquence : aucun train durant près de 1 h 20 entre 20 h 10 et 21 h 28 entre Paris et deux des plus grandes gares de Picardie.**

AUJOURD'HUI				A PARTIR DE DECEMBRE 2011			
Paris Nord	20h10	20h40	21h34	Paris Nord	20h10	20h28	21h28
Orry La Ville – Coye	20h28	20h59	21h54	Orry La Ville – Coye	20h27		21h46
Chantilly-Gouvieux	20h34	21h05	21h59	Chantilly-Gouvieux	20h32		21h51
Creil	20h40	21h14	22h06	Creil	20h40	20h54	22h00

Cette situation n'est pas acceptable, en particulier pour les étudiants et les salariés du Sud de l'Oise, dont vous faites partie et qui sont nombreux à emprunter quotidiennement ou occasionnellement ce train de 20 h 40.

Réclamons ensemble le maintien des arrêts supprimés à Orry-la-Ville et Chantilly !  
Signez la pétition initiée par LUTECE ou contactez l'association  
(courriel : [christiane.dupart@wanadoo.fr](mailto:christiane.dupart@wanadoo.fr)).

**Une pétition : est-ce vraiment efficace ?**

**OUI !** La SNCF et la Région Picardie ont déjà eu l'occasion de revenir sur leurs décisions, notamment sous l'impulsion de la mobilisation de LUTECE et des usagers, comme cela a été le cas à Creil où les usagers ont obtenu le maintien d'un arrêt à Creil du Corail Intercités Paris-Amiens.